



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 04.07.2022, **Publication répétée:** 01.07.2022, 05.07.2022

Numéro de publication: BH00-0000007815

Entité de publication

Registre du commerce du canton de Vaud, Rue Grenade 38, 1510 Moudon

Sommation d'une entreprise individuelle, C & C Carrelage et Création par Sanséau Raphaël

2. Publication

Organisation concernée:

C & C Carrelage et Création par Sanséau Raphaël
CHE-382.322.581
Rue des Vaudrès 18
1815 Clarens

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Remarques juridiques complémentaires:

L'émolument dû pour la présente sommation est fixé à CHF 100. Les débours sont fixés à CHF 15.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 04.08.2022

Point de contact:

Registre du commerce du canton de Vaud,
Rue Grenade 38, P.O.B. 78
1510 Moudon